

«Les services de garde n'existent pas que pour les parents qui travaillent, ils existent aussi pour les enfants.»



LES PLACES À 5\$: DÉMOCRATISATION OU ÉTATISATION?

Toutes les garderies, à but lucratif ou non, sont des corporations privées soumises aux normes de l'Office des services de garde à l'enfance. Depuis 1980, les garderies sont réglementées et bénéficient de subventions stables. 59% des garderies sont sans but lucratif.

D'ici 2001, le gouvernement prévoit développer 73 000 places pour les enfants de quelques mois à quatre ans, au coût de 5\$ par jour par enfant, dans les garderies sans but lucratif et autres milieux éducatifs. Traditionnellement, les frais exigés aux parents pour les services de garde varient selon leur revenu. Les parents à l'aise paient le plein tarif, environ 6 000\$ par an. Les plus pauvres bénéficient de l'aide financière des gouvernements. Par exemple, grâce à l'exonération pour enfants en services de garde, au crédit d'impôt québécois pour frais de garde et à la déduction fédérale pour frais de garde, une famille monoparentale dont le revenu annuel s'élève à 14 000\$ ne verse que 1,98\$ par jour ou 514\$ par année pour une place en garderie.

La classe moyenne et les travailleurs au salaire minimum, souvent inadmissibles à l'aide financière, casent difficilement leurs rejets. Avec l'instauration des places à 5\$ par jour, tout le monde y gagnera, sauf ceux-celles qui gardent des enfants au noir – un effet de la Politique que le gouvernement ne nie pas... L'aide financière est maintenue tant que le système à 5\$ ne sera pas disponible pour tous-toutes.

Dès l'annonce de la Politique, des garderies à but lucratif ont crié à l'étatisation forcée. 82% des garderies à but lucratif ont accepté d'offrir des places à 5\$, avec le contrôle bureaucratique que cela implique. Celles qui ont refusé l'intervention gouvernementale ne pourront soutenir la concurrence des places à 5\$, car elles doivent exiger jusqu'à 25\$ par jour par enfant. La solution proposée par Québec: se transformer en garderie sans but lucratif...

«Effectivement, c'est une façon de les étatiser», confesse tout de go Carole Lavallée, qui ne cache pas ses opinions en faveur des sans-but-lucratif. «C'est sûr que quelqu'un qui est en garderie à but lucratif ne sera pas d'accord avec moi, mais je pense que la recherche de profits et l'éducation des enfants, ça ne doit pas aller ensemble.» [J.S.M]

POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

L'État-providence – c'est devenu banal de le dire – est en crise. Pourtant, les services de garde québécois échappent au désengagement de l'État. «Depuis 1980, malgré les récessions économiques, le niveau de financement des garderies a toujours augmenté, fait valoir Carole Lavallée. C'est un petit budget mais il n'y a jamais eu de coupures, contrairement au reste. Je ne suis pas dans l'appareil gouvernemental, mais je crois que ça a toujours été organisé pour garantir la qualité. Bon, il y a eu des ratés, des fois il y a plus de bureaucratie qu'autre chose, mais le principe qui est derrière ça, c'est le bien-être des enfants.»

Avant 1980, se rappelle Carole Lavallée, «il y avait plus de règlements sur la garde des cochons que sur la garde des enfants.» Une présence étatique accrue dans les services de garde demeure toujours pertinente, clame-t-elle.



PHOTO: ALAIN CHAGNON